

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy,
Membres présents : MME. Véronique Autexier
MM. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Bruno Renon, Alain Vedrenne,
Invité : Néant,
Membre excusé : MM. Georges Bermejo, Jean-Jacques Raboisson.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Homologation des tirages des Coupes départementales Seniors et CR7
- 2 : Reports des rencontres
- 3 : Homologation des décisions de la Commission : Litiges et Contentieux

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers reçus

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse les membres qui lui ont part de leur absence.

Formalités : Le PV N° 35 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 15/04/2026 est approuvé, sans modification.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur :

* L'animateur informe les membres qu'un projet de réforme des compétitions régionales, réalisé par la Commission Régionales des Compétitions SENIOR sera présenté en visioconférence, le **Mardi 28 Avril de 18h30 à 20h00**.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Homologation des tirages des Coupes départementales Seniors et CR7

Les tirages sont effectués, ce jour, au siège du District de Football de la Charente.

La CCS remercie les présences du journal la CHARENTE LIBRE qui retransmet en direct live les tirages sur le site du journal, de Madame Marie LAMBERT, Responsable Communication, Partenariats culturels sportifs et locaux au sein du CREDIT AGRICOLE, Charente-Périgord et de Gilles Rouffignat, Secrétaire Général du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).

Elle remercie les nombreux clubs venus assister aux tirages.

Clubs présents : US BANDIAT, AS SOY AUX, GSFP, LA ROCHE RIVIERES FC, SC AGRIS, US ST MARTIN, US ANAIS, CS LEROY, AS VOEUIL ET GIGET, AL GUIMPS, FC ST HIALIRE DEE BARBEZIEUX, CF CROUIN COGNAC, ATHLETICO BELLEVIGNE, FC NERSAC, AS ST YRIEIX, AS AIGRE, FC ROUILLAC, SC MOUTHIER, FC CONFOLENS, ASC MAYOTTE, ES CHAMPNIERS, FCC ISLE ESPAGNAC, JS GARAT SZERS VOUZAN, US CHASSENEUIL, ENT ST SEVERIN PALLAUD, AS BRIE

TIRAGES DES QUARTS DE FINALE

COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE MAURICE BRACHET

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier des 1/4 de Finale :

4 rencontres avec 8 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Vendredi 1^{er} mai 2026 à 15h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à

district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

Les tirages :

V1 - Rencontre 1 : AS SOYAUX (D1) – ANGOULEME LEROY CS 2 (D1)

V2 - Rencontre 2 : AIGRE AS (D2) – ISLE ESPAGNAC FCC (D2)

V3 - Rencontre 3 : CONFOLENTAIS FC (D1) – CHASSENEUIL US (D2)

V4 - Rencontre 4 : BRIE AS (D1) – NERSAC FC (D1)

COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE – TROPHÉE JACKY DEBRIS

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier des 1/4 de Finale :

4 rencontres avec 8 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Vendredi 1^{er} mai 2026 à 15h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à

district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

Les tirages :

V1 - Rencontre 1 : ST HILAIRE FC (D3) – AS VOEUIL (D3)

V2 - Rencontre 2 : ASC MAYOTTE (D3) – BANDIAT FOOT US (D3)

V3 - Rencontre 3 : CROUIN FC (D3) – ANAIS US (D3)

V4 - Rencontre 4 : ROUILLAC FC (D3) – ANGOULEME ST MARTIN (D3)

COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE – TROPHEE PIERRE LABONNE

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier des 1/4 de Finale :

4 rencontres avec 8 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Vendredi 1^{er} mai 2026 à 15h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à

district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

Les tirages :

V1 - Rencontre 1 : ST SEVERIN PALLUAUD ENT 2 (D4) – CHASSENEUIL US 2 (D3)

V2 - Rencontre 2 : ST YRIEIX AS 3 (D3) – MOUTHIER SC 2 (D3)

V3 - Rencontre 3 : ALLIANCE FOOT 3B 3 (D3) – GARAT SERS VOUZAN JS 2 (D4)

V4 - Rencontre 4 : GOND PONTOUVRE GSFP 2 (D3) – AGRIS SC 2 (D4)

COUPE CR7

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier des Huitièmes de Finale :

4 rencontres avec 8 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Vendredi 1^{er} mai 2026 à 15h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à

district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REPLACES-REPLACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 10 joueurs maximum sur la feuille de match**

Les tirages :

V1 - Rencontre 1 : BERNEUIL SALLES ENT 2 – LA ROCHE RIVIERES FC 4

V2 - Rencontre 2 : NERSAC FC 3 – GRANDE CHAMAPGNE JS 3

V3 - Rencontre 3 : GUIMPS AL – ATHLETICO BELLEVIGNE

V4 - Rencontre 4 : CHAMPNIERS ES 4 – ANGOULEME LEROY CS 4

TIRAGES DES DEMI-FINALES

*COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE MAURICE
BRACHET*

NOTA BENE : Les clubs **RECEVANTS et **VISITEURS** seront confirmés à l'issue des résultats des quarts de finale.**

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier des 1/2 de Finale :

2 rencontres avec 4 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Vendredi 8 mai 2026 à 15h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

Les tirages :
V3 – V4
V1 – V2

COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE – TROPHÉE JACKY DEBRIS

NOTA BENE : Les clubs RECEVANTS et VISITEURS seront confirmés à l'issue des résultats des rencontres des quarts de finale.

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier des 1/2 de Finale :

2 rencontres avec 4 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Vendredi 8 mai 2026 à 15h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

Les tirages :

V2 – V1

V3 – V4

COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE – TROPHEE PIERRE LABONNE

NOTA BENE : Les clubs **RECEVANTS et **VISITEURS** seront confirmés à l'issue des résultats des rencontres des quarts de finale.**

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier des 1/2 de Finale :

2 rencontres avec 4 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Vendredi 8 mai 2026 à 15h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

Les tirages :

V1 – V3

V4 – V2

COUPE CR7

NOTA BENE : Les clubs RECEVANTS et VISITEURS seront confirmés à l'issue des résultats des rencontres des quarts de finale.

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Calendrier des Huitièmes de Finale :

2 rencontres avec 4 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le Vendredi 8 mai 2026 à 15h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au Règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHS

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCH

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 10 joueurs maximum sur la feuille de match**

Les tirages :

V1 – V3

V2 – V4

Décision 1 : La Commission homologue les tirages des Coupes départementales Seniors et CR7

2 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D1 – Intersport		Montbron Usa – Confolentais Fc	22/11/2025	03/05/2026	15h00
D1 – Intersport		Champniers Es – Confolentais Fc	07/12/2025	10/05/2026	15h00
D1 – Intersport		Soyaux As – Confolentais Fc	04/04/2026	23/05/2026	19h00
D1 – Intersport		Fc Charente Limousine 2 – Alliance Foot 3B 2	13/06/2026	23/05/2026	19H00
D2 – Intersport	A	La Roche Rivières Fc 2 – St Severin Palluud	08/11/2025	14/05/2026	15h00
D2 – Intersport	A	Champniers Es 2 – Mornac Es	30/11/2025	02/05/2026	20h00

D2 – Intersport	A	Chasseneuil Us – Aigre As	06/12/2025	23/05/2026	20h00
D2 – Intersport	A	Haute Charente Fc – La Roche Rivières Fc 2	07/12/2025	24/05/2026	15h00
D2 – Intersport	A	Gond Pontouvre Ac – St Severin Palluud	01/03/2026	03/05/2026	15h00
D2 – Intersport	B	Isle Espagnac Fcc – Sireuil Js 2	29/11/2025	23/05/2026	20h00
D2 – Intersport	B	Merpins As – Gond Pontouvre Gsfp	07/12/2025	24/05/2026	15h00
D2 – Intersport	B	Verdille Usa – Jarnac Sports 2	06/12/2025	23/05/2026	19h00
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Us Bandiat Foot – Abzac Us	25/10/2025	14/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	A	Chabanais Fc – Us Bandiat Foot	23/11/2025	24/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Fc St Cybardeaux – Verdille Usa 2	26/10/2025	14/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Asc Mayotte – Rouillac Fc	23/11/2025	A FIXER	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Fléac Es – Asc Mayotte	30/11/2025	24/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Rouillac Fc – Anais Us	29/11/2025	23/05/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Verdille Usa 2 – Ent Foot 16	29/11/2025	23/05/2026	17h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Champniers Es 3 – Fleac Es	14/02/2026	02/05/2026	18h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Anais Us – Champniers Es 3	07/03/2026	A FIXER	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Mouthiers Sc 2 – Alliance Foot 3B 3	25/10/2025	13/05/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Rouillet Fc – Chateaufort Us	08/11/2025	02/05/2026	20h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Mouthiers Sc 2 – Voeuil As	06/12/2025	23/05/2026	19h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Gond Pontouvre Gsfp 2 – Crouin Fc	01/03/2026	24/05/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Alliance Foot 3b 3 – Crouin Fc	14/06/2026	A FIXER	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	St Hilaire Fc – Grande Champagne Js 2	30/11/2025	A FIXER	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Nersac Fc 2 – Nercillac Reparsac Ent	29/12/2025	02/05/2026	18h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Sud Charente Fc – St Hilaire Fc	06/12/2025	A FIXER	20h00
D4 – Fournil de Bassac	A	Taize Aizie Les Adjots – Ent Abzac 2 Brillac	05/04/2026	10/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	B	Taize Aizie Les Adjots 2 – Aigre As 2	23/11/2025	03/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	B	Aigre As 2 – Villefagnan Efc	30/11/2025	10/05/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	B	St Amant de Boixe Fc – Aigre As 2	03/12/2025	23/05/2026	19h00
D4 – Fournil de Bassac	B	Verdille Usa 3 – Fc Fontenille	06/12/2025	02/05/2026	19h00
D4 – Fournil de Bassac	C	Montignac Es 2 – Brie As 3	06/12/2025	02/05/2026	17h00
D4 – Fournil de Bassac	D	Chateaufort Us 2 – Mosnac As	01/11/2025	02/05/2026	18h00
D4 – Fournil de Bassac	D	Courbillac Of 2 – Mosnac As	07/12/2025	10/05/2026	13h00

D4 – Fournil de Bassac	D	Mosnac As – Cs Chassors	08/03/2026	17/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	E	Garat Sers Vouzan Js 2 – Gond Pontouvre Ac 2	23/11/2025	A FIXER	13h00
D4 – Fournil de Bassac	E	Isle Espagnac Fcc 2 – Lsc Feuillade	29/11/2025	02/05/2026	18h00
D4 – Fournil de Bassac	E	Puymoyen As 3 – Lsc Feuillade	07/12/2025	10/05/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	E	Gond Pontouvre Ac 2 – Linars Es 3	01/03/2026	03/05/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	F	Ent Fc Confolens 3 Elan Charentais 2 3 – Lsc Feuillade 2	25/10/2025	03/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	F	Ent Fc Confolens 3 Elan Charentais 2 3 – Us Bandiat Foot 2	22/11/2025	10/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	F	Haute Charente Fc 3 – Us Bouex 2	30/11/2025	03/05/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	F	Lsc Feuillade 2 – Ang Bel Air As 2	07/12/2025	10/05/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	F	Bouex Us 2 – Mornac Es 3	07/12/2025	10/05/2026	13h00
D4 – Fournil de Bassac	F	Mornac Es 3 – La Roche Rivières Fc 3	14/02/2026	02/05/2026	18h00
D4 – Fournil de Bassac	G	Montmoreau Aj 2 – Chateaubernard SI 2	29/11/2025	02/05/2026	19h00
D4 – Fournil de Bassac	G	Salles d'Angles As – Montmoreau Aj 2	07/12/2025	10/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	G	St Aulais Chalignac – Salles d'Angles As	01/03/2026	24/05/2026	15h00
D4 – Fournil de Bassac	G	Chantillac Us – Montmoreau Aj 2	14/06/2026	17/05/2026	15h00
CR7	A	Js Exideuil 2 – St Claud Sc 2	26/10/2025	03/05/2026	13h00
CR7	A	La Roche Rivières Fc 4 – Charente Limousine Fc 4	08/11/2025	23/05/2026	18h00
CR7	B	Mosnac As 2 – Nersac Fc 3	02/11/2025	24/05/2026	15h00
CR7	B	A Bellevigne – Mosnac As 2	23/11/2025	24/04/2026	19h00
CR7	B	Mansle Cr 3 – Sireuil Js 3	07/12/2025	03/05/2026	13h00
CR7	B	Verdille Usa 4 – Fc Fontenille 2	06/12/2025	02/05/2026	17h00
CR7	B	Mosnac As 2 – Sireuil Js 3	08/03/2026	17/05/2026	12h30
CR7	B	Mosnac As 2 – Vindelle Asfc 3	15/02/2026	03/05/2026	12h30
CR7	C	Champniers Es 4 – La Couronne Co 3	21/11/2025	23/05/2026	20H00
CR7	C	Ent Garat 3 Dirac 1 3 – Angoulême Leroy Cs 4	23/11/2025	24/05/2026	15h00
CR7	C	Angoulême Mayotte 2 – Roulet Fc 2	23/11/2025	03/05/2026	11h00
CR7	C	Ent Garat 3 Dirac 1 3 – La Couronne Co 3	07/12/2025	A FIXER	15h00
CR7	C	Mouthiers Sc 3 – Roulet Fc 2	07/12/2025	10/05/2026	15h00
CR7	C	Roulet Fc 2 – Ent Garat 3 Dirac 1 3	28/02/2026	A FIXER	18h00
CR7	C	Champniers Es 4 – Mouthiers Sc 3	06/03/2026	A FIXER	20h00
CR7	C	Asc Mayotte 2 – As Puymoyen 4	05/04/2026	24/05/2026	11h00
CR7	D	Salles d Angles As 2 – Berneuil Salles Ent 2	30/11/2025	24/05/2026	13h00

Décision 2 : La Commission valide les **changements d'horaires et de dates** et demande au secrétariat d'informer les clubs, la Commission Départementale d'arbitrage et la Commission des Délégués.

3 – Homologation de la décision de la Commission : Litiges et Contentieux

PV 22 DU 16/04/2026

Match N°55470269 : COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE MAURICE BRACHET – CHASSENEUIL US / JARNAC SPORTS 2 du 11/04/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu à l'équipe de JARNAC SPORTS 2 et dit l'équipe de CHASSENEUIL US qualifiée pour le tour suivant de la compétition.

Match N°54137734 : CHAMPIONNAT D3 – MENUISERIES DE LA ROCHE – POULE – A – RUFFEC STADE 3 / HAUTE CHARENTE FC 2 du 28/03/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de RUFFEC STADE 3 (Moins 1 point – 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à celle de HAUTE CHARENTE FC 2.

Décision 3 : La Commission homologue les décisions prises par la Commission Litiges et Contentieux et demande au secrétariat de procéder à la mise à jour des compétitions Seniors et CR7.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- 1 : Modifications du Calendrier général des compétitions SENIORS et CR7

RAPPEL : Le Calendrier général est en ligne sur le site du District

	Anciennes dates	Nouvelles dates
¼ de Finale Coupes SENIORS et CR7	11 et 12/04/2026	Vendredi 01/05/2026
½ de Finale Coupes SENIORS et CR7	02 et 03/05/2026	Vendredi 08/05/2026

Finales Coupes SENIORS et CR7	16/05/2026	16/05/2026
Championnats SENIORS - D1-D2-D3-D4 et CR7 (J13)	14 et 15/03/2026	30 et 31/05/2026
Championnats SENIORS - D1-D2-D3-D4 et CR7 (J18)	11 et 12/04/2026	06 et 07/06/2026
Championnats SENIORS - D1-D2-D3-D4 et CR7 (J21)	09 et 10/05/2026	13 et 14/06/2026
Championnats SENIORS - D1-D2-D3-D4 et CR7 (J22)	24/05/2026	28/06/2026

- **2 : Dérogation temporaire aux RG du District de Football de la Charente**

RAPPEL

Ce que stipulent les RG :

Article 23 - Horaires des rencontres

23.1/ L'horaire officiel pour les rencontres départementales Seniors masculines et féminines est fixé le dimanche à 15H00 à l'exception de celles disputées en lever de rideau qui débiteront à 13H00.

23.2/ Les rencontres dont les clubs bénéficient d'un Eclairage classé Niveau E1 à E6 seront automatiquement fixées le samedi à 19H00 ou à 20H00 selon le souhait du club au moment de son engagement. Les clubs adverses ne pourront s'opposer à cet horaire fixé en début de saison par le club recevant. Les levers de rideaux se dérouleront à 17H00 (si la rencontre suivante débute à 19H00) ou à 18H00 (si la rencontre suivante débute à 20H00). Si le classement fédéral de l'installation d'éclairage intervient au cours de la saison, le club concerné indique à la commission compétente son intention de l'utiliser pour les équipes souhaitées.

Ce que propose la CCS :

La commission des compétitions SENIORS propose d'amender temporairement les règlements généraux, considérant :

- les reports des journées J10, J11, J12 et J13,
- la multiplication des arrêtés municipaux d'interdiction d'utilisation des installations sportives,
- la mise en péril du bon déroulement des compétitions SENIORS,
- la volonté du District de maintenir les Coupes départementales SENIORS.

La CCS souhaite que de façon exceptionnelle et dérogatoire aux articles 23 et 23.1 des RG du district de Football de la Charente, les rencontres puissent se jouer en semaine :

- si c'est une demande des clubs, sous réserve de l'accord obligatoire des 2 clubs,
- si nécessité car plus de dates disponibles, la CCS imposera une date en semaine.

Cette possibilité est offerte du 11/02/2026 au 28/06/2026.

Après cette dernière date, cette disposition deviendra caduque et les articles 23 et 23.1 des RG seront à nouveau appliqués dans leur rédaction originelle.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- TAIZE AIZIE LES ADJOTS ENT, du 17/04/2026, pris note,
- ATHLETICO BELLEVIGNE, du 16/04/2026, pris note,
- AS SOYAUX, du 14/04/2026, pris note,
- US MONTBRON, du 19/04/2026, pris note.

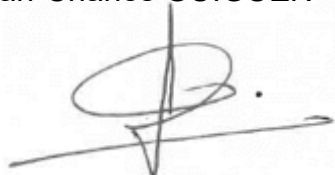
RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°35 du 15/04/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Homologation des tirages des Coupes départementales Seniors et CR7	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Homologation de la décision de la Commission Litiges et Contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au MERCREDI 29 AVRIL 2026 à 17H15, **sauf avis contraire**, au siège du District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

